

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE FRAIS ET SURGELES » en abrégé « SIFSURG »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4C, Lot 404, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE FRAIS ET SURGELES » en abrégé « SIFSURG »

Objet : Achat et vente de matériels de congélation et de réfrigération de produits,  
Production d'objets ou denrées frais et surgelés,

Alimentation Générale,  
Import-export,

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

la prise en location gérance de tous fonds de commerce,

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,200,000 F CFA divisé en (120.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 120 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4C, Lot 404, Ilot 00

Dirigeant(s) M KHALIL HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02027 du 29/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25102/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

